Bessenay
un village, une énergie

PICK'INFOS

Mai 2025

Compte-rendu municipal - Informations mairie, associations, diverses

Mairie de BESSENAY
Horaires d'ouverture au public
Lundi : 13h30 - 18h30
Mardi, mercredi et jeudi : 8h30 - 12h00
Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30

mairie@mairie-bessenay.fr
Tél : 04 74 70 80 07
www.mairie-bessenay.fr
Facebook : Bessenay le village qui 'd'etonne

L'ambroisie

L'ambroisie à feuille d'armoise est une plante envahissante dont le pollen est hautement allergisant pour l'homme. Importée d'Amérique du Nord, son aire de répartition augmente d'année en année sur le territoire national. Chacun peut lutter contre l'ambroisie en la reconnaissant et en la signalant.
Vous avez repéré un ou plusieurs plants d'ambroisie ?

- Chez vous :
  - Avant la floraison (fin juillet), enfilez des gants et arrachez les plants. Vous pouvez ensuite les composter, les amener en déchetterie ou les laisser se dégrader naturellement au sol.
  - Pendant ou après la floraison (juillet-septembre), ne faites rien ! Vous risquerez d'aggraver la situation en répandant les graines... attendez le printemps prochain, les plants renaîtront et vous pourrez les arracher avant leur floraison.
- Hors de chez vous : Signalez les plants d'ambroisie à la mairie 04 74 70 80 07 qui alertera le référent de la commune.

Attention ne pas la confondre avec l'armoise ! Les feuilles de l'Armoise annuelle sont bien plus finement découpées que celles de l'Ambroisie.

***

Déchets sauvages, du plus petit au plus grand !

Mégots, bris de verre, mouchoirs, papiers de bonbons, bouteilles, canettes, cartons, meubles et autres, qu'ils soient petits ou gros, tous doivent être mis dans les poubelles adaptées.

Pour que nos rues au village ou à la campagne restent propres, soyons vigilants !
L'espace public nous appartient !

Et pour tout savoir sur les collectes de déchets :
Déchets ménagers - Pays de L'Arbresle

***

Lorsque vous vous promenez dans la rue avec votre animal, conservez toujours des sacs plastiques dans votre poche.

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir-vivre notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique. Maîtres et chiens peuvent adopter un comportement citoyen !

Il est bon de rappeler ce que la loi dit : "tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal ».

UNE HISTOIRE QUI DURE ... DEPUIS 90 ANS

Dans les tiroirs nous avons retrouvé des photos et plein de souvenirs.
De la passion surtout ! Une aventure humaine avant tout !

1935

Le Comité des Fêtes naît grâce à M. VALLON, maire, et aux commerçants.
Le but étant d'oeuvrer pour la prospérité des commerces.
1ère vogue cette année là suivie de fêtes patronales, courses de chevaux, comices agricoles, bals et fêtes des eaux.

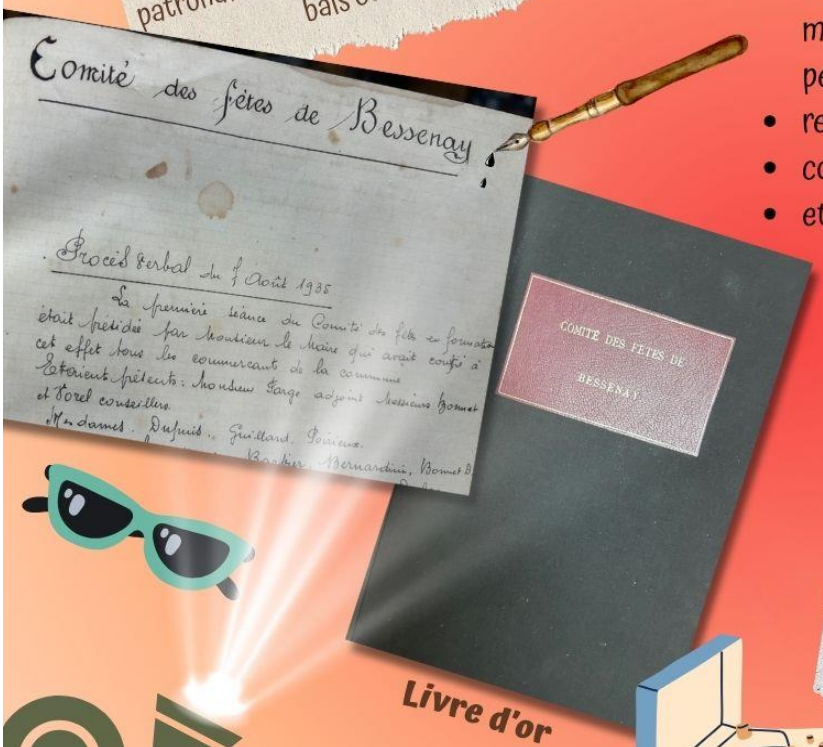

Livre d'or

Les différentes fêtes organisées

- soirées dansantes
- nuits de la St Sylvestre
- fêtes de la bière
- inter-villages
- défilés de chars tirés par des chevaux, des tracteurs avec majorettes, fanfares et autres cliques, groupes folkloriques, penas ou jazz-band
- repas villageois autour de cochons grillés à la broche
- concerts et spectacles divers
- etc...

Les présidents successifs

Dominique BONNET
Joannès JACQUEMETTON
Pierre GARDON
Jean-Claude GARDON
René DEVOISIN
Serge LUC
Pierre GUILLAUD/Bertrand KANDELAFT
Serge LUC
Mickaël CHAPUS/ Guillaume GIROUD

la suite en fin de document

Compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du 20 Mai 2025

Présents : Mesdames et Messieurs FOREST, BORGOGNO, BOUVEYRON, FERRIERE, LOMBARD, PIRAUD, HYVERNAT, BLANC, BRENIER, NAILI, CROCI, DELPEUX, DESFARGES, FOUILLET, ARQUILLERE, PINET, TULOUP, MALIGEAY, VICENTE
Excusés avec pouvoir : Chrystèle BRENIER (pouvoir à F. DELPEUX), David CROCI (pouvoir à C.FOUILLET), Sandrine DESFARGES (pouvoir à B. BLANC), Corinne TULOUP (pouvoir à J.MALIGEAY)
Absents : Pascal ARQUILLERE, Delphine VICENTE

La séance est ouverte à 19 h 30 par Karine FOREST, Maire.
Thierry BORGOGNO est nommé secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la séance du 08 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 05/2025E01 : Création et recrutement de contrats d'engagement éducatif à l'ACM

Le CEE est un contrat de travail de droit privé, spécifique, destiné aux animateurs et aux directeurs des Accueils Collectifs de Mineurs. Il fait l'objet de mesures dérogatoires au droit du travail en ce qui concerne le temps de travail, le repos du salarié et la rémunération.
Madame le Maire propose au conseil municipal, qui les approuve à l'unanimité :

- la création d'un emploi non permanent et le recrutement d'un contrat d'engagement éducatif pour les fonctions d'animateur à l'occasion de toutes les périodes de vacances scolaires (hors période estivale),
- la création de trois emplois non permanents et le recrutement de trois contrats d'engagement éducatif pour les fonctions d'animateur à l'occasion de la période des vacances d'été.

Délibération n° 05/2025E02 : Amendes de police 2025

Dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police, il est possible de demander une subvention au Département pour des travaux liées à des opérations pour la circulation routière. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le dépôt d'un dossier dans le cadre d'aménagements et de sécurisation d'un cheminement piétonnier depuis le lotissement des Glycines jusqu'à la Route de Bernay.

Délibération n° 05/2025E03 : Appel à projets du Département, demande de subvention dans le cadre d'un projet d'espace plurifonctionnel – Phase 2

Madame le Maire rappelle le projet de construction d'un espace plurifonctionnel en faveur de la cohésion sociale et du développement culturel pour lequel l'enveloppe budgétaire s'élève à 2 229 000 € HT et indique que pour le financement de ces travaux, la commune peut espérer bénéficier de l'attribution d'une subvention du Département du Rhône dans le cadre de l'appel à projets 2025.
Il est dressé le plan de financement HT qui s'établit comme suit :

Financeurs	Montant des dépenses HT	Base subventionnable HT	Montant HT sollicité	Montant HT obtenu	Pourcentage
Etat - DSIL	2 229 000 €	1 500 000 €	450 000 €		30% de la base subventionnable
Etat - DETR	2 229 000 €	475 000 €	142 500 €		30 % de la base subventionnable
Région	1 990 000 €	500 000 €		170 000 €	34 % de la base subventionnable
Département	2 229 000 €		300 000 €	30 000 €	15 % du montant total des dépenses
Collectivité	2 229 000 €			1 136 500 €	51 % du montant total des dépenses

Le conseil municipal, par 15 voix pour et 2 abstentions (C.TULOUP, J.MALIGEAY), approuve le dépôt d'un dossier de demande de subvention pour le projet d'espace plurifonctionnel dans le cadre des appels à projet du Département.

Délibération n° 05/2025E04 : Convention SYDER de reversement des CEE

Le SYDER obtient des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) à partir d'opération d'économies d'énergies réalisées sur le territoire des communes adhérentes, tout particulièrement en matière d'éclairage public. Le Comité Syndical du SYDER a décidé de reverser au budget des communes les sommes perçues par le SYDER sur la vente des CEE obtenus pour la rénovation du parc d'éclairage public. Au titre des travaux de dissimulation réalisés Chemin de la Drivonne en 2019 et à la Brévenne en 2024, la somme de 1889.06 € serait à reverser à notre commune. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la signature d'une convention pour le reversement à la commune de ces CEE.

Délibération n° 05/2025E05 : Enedis, convention de servitude

Dans le cadre des travaux d'enfouissement de la ligne HTA de la Drivonne, la pose d'un nouveau poteau béton est prévu au niveau de la parcelle communale cadastrée C 1517. A cette fin, ENEDIS propose à la commune la signature des deux conventions et le versement de deux indemnités unique et forfaitaire de 100 € et 20 € correspondant à l'établissement à demeure respectivement d'un support béton et de 4 canalisations souterraines. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la signature de ces conventions.

Délibération n° 05/2025E06 : Enedis, convention relative à la mise en œuvre d'une opération d'auto-consommation collective

Deux installations de panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toitures de la mairie, 11 rue de la mairie, et de l'école maternelle les Echaras, 15 rue du Nord, pour une puissance de 9 kVA chacune.
L'énergie produite par ces installations est destinée à être autoconsommée pour partie et pour partie destinée à la mise en œuvre d'une autoconsommation collective. Ainsi, les bâtiments communaux de la maison des associations et du trapèze bénéficieront de cette production.
Pour permettre la réalisation de cette opération d'autoconsommation collective, le conseil municipal approuve à l'unanimité la signature d'une convention avec ENEDIS.

Délibération n° 05/2025E07 : Convention pour la réalisation d'une fresque sur le mur de la crèche

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un chantier jeunes ouvert aux jeunes de 14 à 20 ans, la commune a pour projet de réaliser une fresque sur le mur d'enceinte de la crèche Les Griottes. Ce mur appartenant à des propriétaires privés, le conseil municipal approuve à l'unanimité la signature d'une convention avec ces derniers.

Délibération n° 05/2025E08 : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable 2024

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le service public de distribution de l'eau potable doit faire l'objet d'un rapport annuel sur sa qualité et son prix. Le maire de chacune des communes membres du Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais doit présenter ce rapport pour information à son conseil municipal.

Bernard Pinet donne au conseil municipal les informations suivantes, issues de ce rapport :

- Population desservie au 31 décembre 2024 : 46 communes dans le Rhône et 29 dans la Loire, ce qui représente 52796 habitants environ pour 24606 abonnés dans le Rhône et 27009 habitants environ pour 12820 abonnés dans la Loire, en augmentation de 0,58 % par rapport à 2023. Le nombre d'abonnés sur notre commune est de 1137.
- Le prix au m3 pour un abonnement de 120 m3 au 01/01/2025 est de 4,04 €.
- Bilan des volumes : les prélèvements s'élèvent à 5 504 477 m3 issus des captages pour un volume mis en distribution de 5 000 317m3 et un volume facturé aux abonnés de 3 248 188 m3. Le volume moyen par abonné est de 90.60 m3/an.
- Qualité de l'eau : 143 analyses bactériologiques (bactéries, virus etc…) et 52 analyses physico-chimiques (conductivité/turbidité/couleur/alcalinité/dureté) ont été effectuées par l'ARS (Agence Régionale de Santé) avec un taux de conformité de 100%
- La longueur de réseau est de 2173 km et l'indice linéaire de pertes en réseau s'élève à 1.89 m3/jour/km. 19.98 km de réseau ont été renouvelés en 2024.
- Enfin, le SIEMLY mène des actions de coopération décentralisées. Deux actions ont été menées en 2024. Au Sénégal, sur la commune de Diarere, dans la région de Fatik, des travaux d'extension du réseau d'eau potable et la création d'un forage ont été réalisés. Et au Togo, la réalisation d'un forage pour permettre l'accès à l'eau potable à 800/1000 habitants a été conduite.

Délibération n° 05/2025E09 : CCPA, convention cadre de groupement de commandes pour l'année 2025

Le Code de la commande publique dans son article L2113-6 offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes. Ces groupements ont vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et à gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des contrats. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la conclusion d'un groupement de commandes cadre pour l'année 2025 avec la CCPA.

Tirage au sort des jurés d'assise

Afin de permettre de dresser la liste annuelle des jurés d'assises pour l'année 2025, il a été procédé au tirage au sort, à partir de la liste électorale, de 6 personnes devant figurer sur la liste préparatoire du Jury d'Assises.
Il s'agit de Guy Hyvernat, Marie Chambon, Alicia Thebault, Etienne Bras, Maëlys Grimbert et Reine Neuville.
Ce tirage au sort ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés et la liste définitive sera établie ensuite par un tirage au sort du Président de la Cour d'Appel de Lyon.

Décisions du Maire

Dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties, Madame le Maire fait part au conseil municipal des décisions suivantes : vente de deux concessions pour des durées de 15 et 30 ans

Décisions d'urbanisme

NOM	ADRESSE	OBJET	Déposé le
CCPA SAIN-BEL	Rue St-Irénée	Construction de 2 courts de tennis couverts sous une même halle.	18/04/25
MOREL Loïc	5 chemin des Fayes	Déplacement d'un tunnel et remplacement par un hangar plus grand.	22/04/25
GOUTTEFARDE Rémi	20 impasse de la Combe	Agrandissement d'une maison pour garage, toilettes, salle de bain, et création de 2 fenêtres sur garage existant pour aménagement chambre supplémentaire.	05/05/25
THIZY Sandra	28 bis rte de Lurcieux	Création d'un garage en annexe.	05/05/25

Travaux des commissions

○ **Bâtiments communaux**

- Des travaux d'isolation du grenier sont en cours au niveau du logement de la Poste et de calorifugeage au niveau des chaudières de la mairie, de la poste et de la cantine.
- Fermeture par badges : le devis a été reçu et sera accepté dans les prochains jours pour une mise en œuvre des fermetures par badge sur le bâtiment du Trapèze et de la Rue du Nord.
- Stade de foot : la réception des travaux suite au passage en led des éclairages des terrains de foot en herbe et en gorrhe a eu lieu. La ligue de foot a effectué des mesures et l'homologation du terrain en herbe a été obtenue sans difficulté.
- Démarche performancielle : les travaux de remplacement de l'ensemble de l'éclairage public en led sont prévus à partir de fin juin.

○ **Manifestations**

- Printemps des arts samedi 24 mai : 14 auteurs de tous genres, 5 artisans d'art et 1 atelier pour enfant seront installés au Trapèze. Des contes pour enfants seront assurés toute la journée par les bénévoles de la bibliothèque et un concours de poème est prévu.
- La vogue : le dossier de sécurisation a été envoyé à la sous-préfecture qui a demandé ce jour des informations complémentaires. Les réponses ont été apportées.

○ **Fleurissement et cadre de vie**.

La plantation des annuelles avec les bénévoles s'est faite ce mardi 20 mai... avec un peu de pluie. Le projet en bois est en cours de finalisation et sera implanté dans le massif à l'angle de la route de Brullioles devant le parc municipal à côté de la ruche décorative.

○ **Associations**

- Foot : l'ABC va fusionner avec les Bigarreaux en raison des difficultés à conserver une équipe sénior. Un dernier match attend les joueurs ce dimanche 25 mai ; ces derniers espèrent un public nombreux après les nombreuses années d'existence de ce club.
- Félicitations au Basket et à Béchamel pour l'organisation, à l'occasion de leur anniversaire, de leurs manifestations respectives, très intéressantes, chacune dans leur domaine. A souligner que l'association de gymnastique avait également fêté, avec succès, son anniversaire en mars. Ces manifestations, et toutes celles à venir cette année, montrent bien leur dynamisme. Un grand bravo à elles et à tous les bénévoles. Bravo aussi à la classe en 5 pour la bonne organisation des classes.

○ **Culture**

- Bibliothèque : le spectacle de musique et de mimes présenté le 7 mai dernier « A Table » a réuni 70 personnes. Les enfants étaient ravis mais les adultes ont également apprécié ce spectacle.
- Samedi 14 Juin à 14 h, à la bibliothèque : réunion sur la mobilité rurale. Après les 2 premiers, un nouvel atelier sera organisé.
- Samedi 14 Juin à 18 h aura lieu la nuit du conte aux Carrières de Glay (sur inscription en raison du nombre de places désormais limitées).
- Quelques projets en cours par ailleurs : un qui se finalise avec le spectacle Michel Fugain, samedi 18

octobre, et d'autres avec l'orchestre symphonique du Pays de l'Arbresle, l'orchestre de chambre de Lyon et le festival d'hiver de Lentilly avec un groupe vénézuélien.

O Voirie

- L'éparage est terminé ; il a été réalisé très rapidement puisque le SIVOM en a sous-traité une partie à un prestataire extérieur, fonctionnant en 2*8 h par jour avec 2 chauffeurs.
- Jussieu : le comptage a été installé et sera réalisé sur cette dernière quinzaine du mois de Mai.
- Travaux de voirie communautaire : ils sont prévus fin Juillet dans la continuité des travaux déjà réalisés, depuis Bartassieux jusqu'à Crussillieux.

O Affaires scolaires, Enfance, Jeunesse

- Le 15 avril, une rencontre a eu lieu à la CCPA pour faire le bilan de la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF. Bilan positif. Une nouvelle convention sera signée à compter du 01/01/2026.
- Crèche Les Griottes : la commission d'admission s'est tenue et toutes les demandes d'inscription pour l'année à venir ont été acceptées. Le taux d'occupation de la crèche reste correct en dépit d'une baisse des effectifs, mais il s'agit là d'une tendance plus générale, constatée notamment à l'échelle du Département.
- Restauration scolaire : le marché de fourniture des repas arrivant à échéance a été relancé.
- Chantier jeunes : un chantier jeunes aura lieu du 07 au 12 juillet. Les inscriptions sont prévues à partir de début Juin.

O Agriculture

- La récolte des cerises devrait débuter le 1er juin. La saison s'annonce belle si les aléas climatiques épargnent notre région. La récolte des pêches et des prunes s'annonce très bonne. Concernant les fourrages, les premières récoltes sont en cours et la qualité devrait être supérieure à celle de 2024.
- Frelons asiatiques : une réunion avec les habitants volontaires pour s'occuper d'un piège à frelons est prévue le 12 juin au Trapèze à 20h00 pour faire un bilan de cette saison de piégeage. Les premières informations laissent paraître un piégeage conséquent.
- Semaine de l'environnement : Rendez-vous le 14 Juin, à partir de 9h30, à la Drivonne avec une inauguration de la 3ème abeille prévue en fin de matinée.
- Matinée découverte : Rendez-vous le 15 Juin chez les expéditeurs à la découverte du tri et du conditionnement. Début à 9h30 chez Cerifrais puis à 11 h chez Chambe Agri Fruits. Entrée libre sans inscription. Un grand merci aux deux expéditeurs de nous ouvrir leur porte dans le cadre de ces matinées.

O Questions diverses

- Le service administratif accueillera Jessica Tupet à compter du 02 Juin, en remplacement de Barbara.
- Madame le Maire indique que, pour des raisons personnelles et professionnelles, elle ne se représentera pas aux prochaines élections municipales de 2026 et qu'elle souhaite partager cette information à l'ensemble de la population de façon suffisamment précoce pour que les bessenois puissent s'organiser pour lui succéder. Elle ajoute que l'expérience a été très intéressante mais qu'après 18 années passées au conseil municipal de Bessenay, elle ne souhaite pas poursuivre l'aventure.

La séance est levée à 21 h 00. Prochain conseil municipal le mardi 1er Juillet 2025 à 19 h 30.

Infos Diverses

O Café du Midi

Sylvie et son équipe remercient chaleureusement tous les bessenoises et les bessenois qui l'ont soutenue pour cette page qui se tourne ! Cette journée du samedi 12 avril a été placée sous le signe de la générosité venant de toutes parts, de la convivialité, de la joie, de la bonne humeur… de beaux ingrédients réunis… **c'est ça la recette du BONHEUR** !!! Il fait bon vivre dans notre village gaulois de BESSENAY, coiffés de nos bérets !!! **Longue vie et prospérité au CAFÉ DU MIDI !!!**

O Vie des familles

Christine, Françoise, Alain, leurs conjoints et enfants vous remercient sincèrement de votre présence, de vos gestes et témoignages d'affection lors du décès de Mme Claudette GRATALOUP.

Mme Louise-Marie Reygaza, ses enfants et petits-enfants, profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignés lors du décès de M. Joseph REYGAZA, vous remercient sincèrement d'avoir pris part à leur peine.

La famille Cuissard vous remercie de votre présence, soutien et témoignages lors du décès de Renée Cuissard.

Au sein du Comité des Fêtes, la Fête de la cerise existe depuis 1977 On fêtera ses 50 ans en 2027 !

Les évènements marquants

2001 : trombes d'eau pendant tout le week-end de la fête

2003 : gel à 100 % des cerises, la fête a eu lieu mais pas ... de la cerise par respect pour les producteurs !

2005 : plus de 10000 visiteurs !

Dans une ambiance de Carnaval de Rio

Bessenay a fêté pour la première fois la cerise qu'on ne récoltera pas

Les artistes qui sont venus à Bessenay pour le Comité des Fêtes ou la Fête de la Cerise

1971: Pierre Perret

1979: Patrick Sébastien

1981: Carlos

1988: Yves Lecoq et Pierre Bonte

Depuis le développement de la fête de la Cerise

2012: Gérald de Palmas et M'Pokora

Depuis 2015 et avec la création du Eh Cherry Festival en 2019

Laurent Gerra, Murray Head, Mickael Jones, Louane, Marc Lavoine, Claudio Capéo,Synapson, Celkit, Ahmed Mouise, Mike Sanchez, Stéphane Pompougnac, Oriska

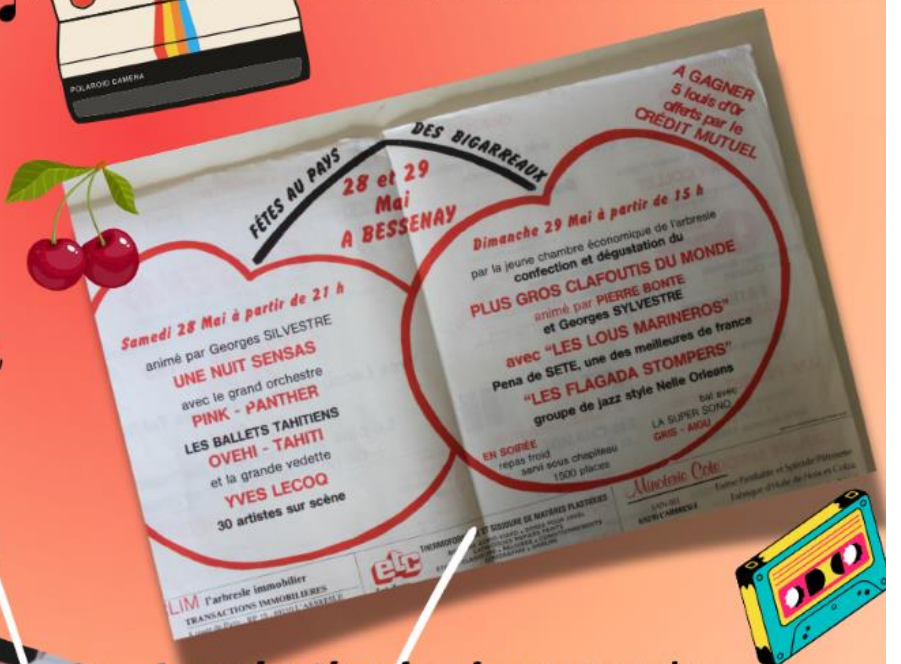

Les animations les plus remarquées

*1970: les cascades de Jean Sunny clôturé par le saut de la mort

*1988 : le clafoutis géant 36 m2 de surface, 1500 kgs d'ingrédients, 800 kg de cerises. Cuisson dans un four de 70 m3 fabriqué sur place dans un plat de 3m x 12m acheminé en convoi exceptionnel

*1990: spectacle équestre où les chevaliers en costumes du Moyen-Age s'affrontaient en tournois

*Pour les 60 ans du Comité: spectacle pyrotechnique avec musique et texte

Le Comité des fêtes s'est étoffé depuis quelques années

- Création du salon des vins en 2006
- La 1ère foulée bessenoise en 2011

Depuis 2019, ce sont deux associations, avec les mêmes envies: rassembler, animer, fêter !

- La séparation a eu lieu pour des questions administratives et budgétaires.
- Le Comité des Fêtes reste partenaire du Eh Cherry Festival

RENDEZ-VOUS POUR LES 90 ANS DU COMITÉ DES FÊTES LE SAMEDI 12 JUILLET ...

Billetterie:
www.comitedesfetesdebessenay.fr
(via Hello Asso)
ou sur la place dimanche 22 Juin de 9H à 13H

... ET AUSSI POUR LE EH CHERRY FESTIVAL LES 3 ET 4 JUILLET !

Conception, impression, diffusion : mairie de Bessenay